

Fonction « Tuteur de bénévoles d'accompagnement » (page 1 sur 1)

Deux champs d'intervention possibles pour le tuteur :

1/ **pendant la formation initiale** des futurs BA et avant la signature de leur contrat d'engagement : accompagnement du « candidat bénévole d'accompagnement »¹ sur le terrain pour mise en **situation d'immersion**

2/ **après engagement du bénévole d'accompagnement**² et signature du contrat d'engagement : dans la période de compagnonnage, dite aussi de parrainage, c'est-à-dire dans la prise en main progressive de la fonction de BA au sein d'une équipe, sur un même lieu et dans une régularité d'intervention.

La présente fiche ne concerne que le champ 1, à savoir la période d'immersion.

Missions	Référentiel d'activités	Compétences spécifiques Attendues	Contenus de formation spécifique
Encadrement sur le terrain du « candidat bénévole d'accompagnement »	- Accueil du CBA sur le lieu d'accompagnement - Aide à la découverte et à l'appropriation du lieu d'accompagnement par le CBA - Accompagnement du CBA dans sa mise en situation progressive ▪ guide ses premiers pas ▪ lui sert de référent ▪ permet sa confrontation à la réalité de l'accompagnement et de ses particularités. - Contribution à l'intégration du CBA : ▪ dans l'équipe de BA ▪ dans l'équipe soignante - Contribution à l'évaluation du CBA en cours et en fin d'immersion	- Volontariat pour exercer cette fonction - Expérience solide du bénévolat d'accompagnement³ - Adhésion aux valeurs et aux exigences de l'association - Adhésion aux spécificités et aux exigences du BA - Maîtrise parfaitement la fonction de BA • dans sa connaissance fine du lieu d'accompagnement • dans sa relation avec les personnes accompagnées • dans sa relation de partenariat avec les professionnels de santé	Réflexion, mise en situation et maîtrise des différentes phases de la fonction de tuteur : - accueil du CBA - accompagnement sur le terrain - gestion des émotions du CBA - évaluation du CBA
Contribution à l'orientation du bénévole d'accompagnement débutant	Eclairage de l'association : - en identifiant les choix et désirs du CBA en matière d'accompagnement - en évaluant ses points forts, ses atouts mais aussi ses limites, ses points faibles.	- Capacités d'accueil et d'ouverture d'esprit - Ecoute attentive, bienveillance et non jugement. - Aptitudes pédagogiques : discernement dans l'observation, dans l'analyse de situation, dans les écrits	

¹ Candidat bénévole d'accompagnement = CBA dans le texte

² Bénévole d'accompagnement = BA dans le texte